BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE



AGENCE DE BANGUI

COMITE MONETAIRE ET FINANCIER NATIONAL DE LA REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

SEANCE DU 06 MARS 2013

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Comité Monétaire et Financier National de la République Centrafricaine s'est réuni, en session ordinaire, le 06 mars 2013, dans les locaux de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale à Bangui, République Centrafricaine, sous la Présidence de **Me Nicolas TIANGAYE**, Premier Ministre, Ministre des Finances et du Budget, son Président statutaire, en présence de Monsieur **TAHIR HAMID NGUILIN**, Vice-Gouverneur de la BEAC.

Monsieur Camille KELEFIO, Directeur National, rapportait les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Après l'adoption de l'ordre du jour comportant neuf (09) points et l'approbation du procès verbal de la réunion du 02 novembre 2012, le Comité a examiné la conjoncture économique nationale au 30 septembre 2012, l'évolution récente de l'environnement économique international au 31 décembre 2012 ainsi que les perspectives pour 2013.

Le Comité a noté que la croissance économique mondiale a décéléré en 2012, avec un taux de croissance qui est revenu de 3,9 % en 2011 à 3,2 %.

Pour l'année 2013, le FMI anticipe une reprise modérée de la croissance mondiale à 3,5 %, en liaison essentiellement avec le dynamisme des pays émergents et en développement. Toutefois, les facteurs de risques liés à la persistance de la crise de la dette dans la zone euro et aux inquiétudes sur l'impasse budgétaire aux Etats-Unis pèsent sur ces perspectives.

Sur les marchés des matières premières, le Comité a pris connaissance de l'évolution à la baisse des cours au quatrième trimestre 2012, en rapport avec les appréhensions qui planent sur l'économie mondiale. Quant aux cours du baril de pétrole, ils se sont inscrits en baisse, en liaison avec les craintes sur les perspectives de l'économie mondiale, la hausse de la production des pays hors OPEP et le niveau élevé de stocks aux Etats-Unis. Au niveau des marchés des changes, la monnaie unique européenne s'est appréciée face au dollar américain, du fait d'un retour de confiance des investisseurs vis-à-vis de la zone euro. Quant aux marchés monétaires, les grandes Banques Centrales ont opté pour la stabilité de leurs taux directeurs, sur fonds d'inquiétudes quant aux perspectives incertaines de l'économie mondiale.

Au niveau de la zone CEMAC, il a été enregistré une croissance vigoureuse, avec un taux de croissance du PIB réel de 5,6 % en 2012 contre 5,3 % en 2011, en dépit du ralentissement de l'activité économique mondiale.

Au plan national, le Comité s'est félicité de l'amélioration de la conjoncture au 30 septembre 2012 dans toutes les branches, à l'exception des filières caféière, sylvicole, sucrière, aurifère et énergétique. Selon les estimations de la BEAC, le taux de croissance s'est établi à 4 % en 2012 contre 3,3 % une année auparavant.

Concernant les prix, il a été observé une accélération de l'inflation, avec un taux moyen de 5,2 % en décembre 2012, en rapport notamment avec les contraintes d'approvisionnement en manioc et viande, dues entre autres à la persistance de l'insécurité.

Examinant l'évolution des principaux agrégats monétaires de la RCA au 31 décembre 2012, les membres du Comité ont noté que la hausse modérée de la masse monétaire est essentiellement imputable à la progression des crédits à l'économie, en dépit de la forte chute des avoirs extérieurs nets.

Par ailleurs, le Comité s'est préoccupé de la nécessité de rapatrier les recettes d'exportation afin de soutenir les réserves de change de la sous-région.

Après examen des résultats de la programmation monétaire de la République Centrafricaine pour 2013 et des objectifs monétaires et de crédit, le Comité a adopté le projet de résolution à soumettre au Comité de Politique Monétaire, laissant inchangé l'objectif de refinancement à 8 milliards pour les deuxième et troisième trimestres 2013.

Quant aux activités du marché monétaire, elles ont été marquées au 31 décembre 2012 par une absence d'injections et de ponctions de liquidités, tous guichets confondus, ainsi que par l'inactivité du compartiment interbancaire.

Poursuivant l'examen des points inscrits à l'ordre du jour, les membres du Comité ont pris bonne note du renforcement des relations entre la RCA et les Institutions Financières Internationales caractérisées notamment par la conclusion d'un nouveau programme économique et financier avec le FMI.

Enfin, les membres du Comité ont pris connaissance des notes d'information relatives à la surveillance multilatérale, la dette publique et l'émission des titres publics à souscription libre, avant de prendre acte des mesures adoptées par les Organes de décisions de la BEAC et de l'UMAC, ainsi que du communiqué final du Symposium du 40ème anniversaire de la BEAC sur le thème « Intégration monétaire en Afrique : expériences et perspectives ».

Fait à Bangui, le 06 mars 2013

LE PRESIDENT STATUTAIRE
DU COMITE MONETAIRE ET FINANCIER NATIONAL
DE LA REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE
LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,
MINISTRE DES FINANCES ET DU BUDGET

es Financy ie Nicolas TIANGAYE

CMFN/RCA-02/11/2012